

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 septembre 2011

Présents : Ms Cédric BARON, Didier BOREL, Thierry MERCIER, Marc FLENET, Christian DEFOIS, Guy LABROUSSE, René SIMONET, Bruno LEMOUEL, Mmes Jocelyne BARON Annie CHERONNEAU, Jocelyne RE.

Secrétaire de séance : M. Guy LABROUSSE.

Destruction nids de frelons asiatiques : Le Conseil général a mis en place un dispositif d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques. L'aide apportée est soumise à la technique employée (signature d'une charte des bonnes pratiques), et au prix (montant de 135 à 220 € par nid).

Nouvelles adhésions au Syndicat des Eaux : Le conseil municipal entérine la décision du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime, acceptant l'adhésion des 3 communes suivantes : Le Bois Plage en Ré, Saintes et Annepont.

Avenant assurance personnel titulaire auprès de la MNT : La garantie complémentaire maintien de salaire, dont le taux est actuellement fixé à 1.61 % passera à 1.64 % à compter du 1^{er} janvier 2012. Le Maire est autorisé à signer l'avenant à intervenir.

Le Maire,
Cédric BARON.